

tenue sous la présidence de Madame AVENTINO, assistée
de Monsieur SABATIER-RAFFIN et Madame BIODORE, Conseillers
En présence de Madame TRIMOUILLE-COUDERT, Rapporteur public
Madame LUBINO, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2600360	RAPPORTEUR: Monsieur Pascal SABATIER-RAFFIN
Titre de l'affaire	Monsieur A., demande au tribunal d'annuler la délibération du conseil municipal de la commune du Lamentin pour les élections municipales du 15 mars 2026	
Demandeur	Nom des parties Monsieur A.	Représentants des parties Maître ROTH Alain
Défendeur	Monsieur B. et autres	
Observateur	PREFET DE LA GUADELOUPE COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES le président FINANCEMENTS POLITIQUES	

02)	DOSSIER N° 2600418	RAPPORTEUR: Monsieur Pascal SABATIER-RAFFIN
Titre de l'affaire	Madame C., demande au tribunal d'annuler les élections municipales et communautaires du 22 mars 2026 de la ville de Saint-François	
Demandeur	Nom des parties Madame C.	Représentants des parties
Défendeur	Monsieur D. et autres	Maître ARMAND Lionel
Observateur	PREFET DE LA GUADELOUPE COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	

03) DOSSIER N° 2600929 RAPPORTEUR: Monsieur Pascal SABATIER-RAFFIN

Titre de l'affaire La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques défère au juge de l'élection l'absence de dépôt du compte de campagne de Monsieur F., tête de liste, commune de Saint-François

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	le président
Défendeur	Monsieur F.	

04) DOSSIER N° 2600930 RAPPORTEUR: Monsieur Pascal SABATIER-RAFFIN

Titre de l'affaire La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques défère au juge de l'élection l'absence de dépôt du compte de campagne de Monsieur G., tête de liste, commune de Saint-François

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	le président
Défendeur	Monsieur G.	

05) DOSSIER N° 2600413 RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE

Titre de l'affaire Madame H., demande au tribunal d'annuler les élections municipales de la commune de Sainte-Anne

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame H.	Maître HODEBAR-LOUIS Yanick (Cour)
Défendeur	Monsieur J. et autres	Maître GELABALE JOSELAINE (Cour) M. le Bâtonnier PLUMASSEAU Gérard

Observateur PREFET DE LA GUADELOUPE
COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES

09 heures 00

06) DOSSIER N° 2600421 RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE

Titre de l'affaire Madame K., demande au tribunal d'annuler les opérations électorales qui se sont déroulées le 22 mars 2026 à Sainte-Anne

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame K.	Maître HODEBAR-LOUIS Yanick (Cour)
Défendeur	Monsieur L. et autres	

Observateur PREFET DE LA GUADELOUPE
COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES
FINANCEMENTS POLITIQUES

07) DOSSIER N° 2600420 RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE

Titre de l'affaire Monsieur M., demande au tribunal d'annuler les opérations électorales du premier et du second tour des élections municipales de la commune de Sainte-Anne du 15 et 22 mars 2026, à l'issue desquelles la liste conduite par M. P. a été proclamée élue

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M.	Maître ARMAND LIONEL (Cour)
Défendeur	Monsieur P. et autres	M. le Bâtonnier PLUMASSEAU Gérard

Observateur PREFET DE LA GUADELOUPE
COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES le président
FINANCEMENTS POLITIQUES

Arrêté le 10/09/2026

Le président du tribunal, F. HO SI FAT